

RECHERCHE DEUX PROFESSEURS EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (H/F)

Date :
08/12/2022

Les candidatures sont adressées au Président de la CMAR M Simon VAINQUEUR
30 Boulevard Félix Eboué – 97100 Basse-Terre - ou par courriel à : snoyer@cmguadeloupe.org

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Guadeloupe recherche pour son **Centre de Formation d'Apprentis de l'URMA certifié QUALIOPi, deux professeurs en prestation de services (H/F)** :

- 1 professeur en **section Electricité** ;
 - 1 professeur en **section Installateur en froid et conditionnement d'air** ;
- pouvant former des jeunes ou des adultes préparant un diplôme **de niveaux CAP et BP en apprentissage**, sur le site du Raizet.

Vos Missions :

- Vous êtes en charge de former des apprenants (apprentis, demandeurs d'emploi, etc..)
- Vous préparez vos supports de cours et animez vos séquences de cours en adéquation avec les référentiels ;
- Vous évaluez tout au long de la formation et participez aux différents examens ;
- Vous assurez le suivi pédagogique des apprentis en réalisant des visites d'entreprises afin de confirmer l'adéquation de leurs missions en entreprise avec les référentiels ;
- Vous êtes présent(e) aux bilans et diverses réunions de concertation avec l'équipe pédagogique ;
- Vous assurez les tâches administratives en lien avec votre activité ;

<u>ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL</u>	<u>Volume horaire (*)</u>
ELECTRICITE	484 HEURES
INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR	209 HEURES

(*) Peut évoluer en fonction de la mise en place d'heures de rattrapage ;

Niveau de qualification requis :

- Justifier d'un **Brevet Professionnel** et/ou d'une **mention complémentaire ou d'un BAC pro ou BAC+2** dans la discipline enseignée et d'une expérience significative dans le métier ;
- Titre professionnel de formateur ;
- Connaissance de l'environnement de la formation professionnelle ;
- Aisance indispensable avec les outils informatiques et numériques ;

Pièces à fournir :

- Lettre de Motivation + CV + diplôme
- Une situation SIRET (de moins de 3 mois) ;
- **Une déclaration d'activité** (formalité obligatoire auprès de la DEETS) ;

Conditions d'emploi :

- Prestation de services ;
- Date de prise de fonction : **2 janvier 2023**
- Taux horaire de base :
 - Niveau 3 = 36.85€/heures
 - Niveau 4 = 44.46€/heures
- Date limite d'envoi des candidatures : **21 décembre 2022**